

Communiqué de presse, 5ème Congrès NATURE du 12.02.2010,
au Musical Theater Basel, embargo jusqu'au 12.02.10, 17 heures

Congrès national NATURE à Bâle

La Suisse doit mieux protéger la biodiversité

Plus de 700 participants du 5ème Congrès NATURE ont demandé au Conseil fédéral et au parlement de décider et de mettre en œuvre une politique de la biodiversité efficace. „La biodiversité est précieuse, essentielle à la survie et menacée – non seulement au niveau mondial, mais également au niveau national“, dit la déclaration parue lors du Congrès. Les instruments utilisés jusqu'ici ne peuvent pas, à eux seuls, stopper la perte d'espaces de vie de valeur ainsi que celles d'espèces rares. „Il est grand temps d'effectuer un virage“, a affirmé Claude Martin, le président de NATURE, une large alliance regroupant nombre d'organismes.

Bâle, le 12 février 2010 – Plus de 700 spécialistes issus d'associations, de la politique, de l'administration, de l'économie, de la science, des médias et de la formation se sont rencontrés au 5ème Congrès national de Bâle. Le congrès annuel pour la nature et le développement durable a été animé par Andreas Moser, rédacteur en chef de l'émission NetzNatur à SF TV. Il était consacré au thème „La biodiversité – notre futur“, à l'occasion de l'année internationale de la biodiversité décrétée par l'ONU.

Les personnes présentes ont souhaité que la stratégie de la biodiversité de la Suisse, qui est en train d'être élaborée, mette en évidence des buts concrets et des mesures efficaces tout en définissant des moyens de mise en œuvre. Ces derniers doivent être adaptés à l'importance de préserver la biodiversité. Celle-ci (la diversité des espaces de vie, des espèces et des gènes) est capitale pour les êtres humains. L'économie dans son ensemble – depuis l'agriculture, la sylviculture en passant par la chasse, la pêche ainsi que la production (par ex. la chimie, les produits alimentaires) jusqu'au tourisme – profitent de la variété des espèces, des paysages intacts et des écosystèmes.

Sponsor principal



Sponsors



Partenaires média



Partenaire tourisme Protection du climat Partenaire communication

Patronat



L'être humain a cependant intérêt à s'engager pour la préservation de la biodiversité non seulement dans des buts utilitaires, mais également pour des raisons éthiques et culturelles. La biodiversité diminue de manière drastique au niveau mondial, mais en Suisse aussi, les efforts entrepris jusqu'ici ne suffisent pas à enrayer la perte d'espaces de vie précieux et de populations d'espèces de plantes et d'animaux menacées. L'année internationale de la biodiversité doit marquer un tournant à ce propos.

C'est la conclusion centrale à laquelle est arrivée Claude Martin, le président de l'Association NATURE, lors de la clôture du 5^{ème} Congrès national NATURE au Musical Theater Basel. Le Congrès, qui a à nouveau affiché complet cette année, a établi les cinq priorités suivantes :

1. L'année internationale de la biodiversité doit s'employer à **améliorer la conscience** de la population, de l'économie et de la politique en ce qui concerne **le rôle primordial de la biodiversité dans notre vie de tous les jours**. Il est particulièrement important de montrer où se situent les besoins d'actions les plus urgents et avec quels moyens il est possible de remédier aux manquements que connaît la Suisse au niveau de la sauvegarde et de la promotion de la biodiversité.
2. **La formation et le conseil** doivent accorder une grande importance à la biodiversité. Seules des connaissances de base suffisantes sur la diversité biologique ainsi que des acquis solides sur les animaux, les plantes et les espaces de vie permettent de porter un jugement sur les développements et les conséquences des actions humaines sur la biodiversité. Ce savoir doit être communiqué **à tous les étages de l'enseignement**, jardins d'enfants, écoles primaires et secondaires, collèges, écoles professionnelles et hautes écoles. Une formation continue régulière pour prendre en compte les nouvelles connaissances est également nécessaire.
3. **La stratégie de la biodiversité** qui est en train d'être élaborée par la confédération doit montrer les lacunes existantes, énoncer des buts clairs, désigner des responsables, fixer des délais pour les mesures à prendre et exiger des moyens de mise en oeuvre. Les plans d'action des buts prioritaires de la stratégie doivent conduire à des améliorations concrètes en ce qui concerne la compensation écologique dans les **cultures** (la qualité sur une surface suffisante), garantir une **exploitation forestière** proche de la nature (par ex. avec une nette augmentation de la part de bois mort), protéger sensiblement mieux les **biotopes** d'importance nationale (augmentation des moyens d'action), soutenir les **espèces d'animaux et de plantes** prioritaires de façon ciblée et favoriser la **nature dans les zones habitées**.
4. Dans cette nouvelle décennie, garantir et encourager la biodiversité peut réussir seulement si **tous les secteurs prennent leurs responsabilités**. Les pouvoirs publics (en particulier dans la planification de l'habitat et des infrastructures) sont tout aussi sollicités que l'agriculture ou la forêt, la science, la formation, le tourisme, l'économie restante ainsi que le commerce au niveau mondial. La valeur économique, éthique et culturelle de la biodiversité doit être prise en compte dès la phase de conception d'un projet, pour exclure dès le départ des dommages difficilement réparables par la suite. Les prescriptions, les incitations, les taxes d'incitations des pouvoirs publics tout comme les initiatives venant de

l'économie et de la population – à travers la consommation accrue de produits stimulant la biodiversité par ex. – doivent se compléter de manière transectorielle.

5. De **nouveaux instruments** sont indispensables pour préserver et encourager la biodiversité. Parmi ceux-ci, sont notamment à mettre en place un examen des impacts de chaque action sur la biodiversité – autant au niveau des lois, des crédits, des nouveaux produits et initiatives – ainsi qu'une série de projets phare destinés à soutenir la biodiversité dans tout le pays.

La manifestation NATURE est une plateforme essentielle dans le domaine de la nature et du développement durable en Suisse. Elle est soutenue par une large alliance de 24 organisations, institutions, cantons et offices fédéraux. Chaque année, elle organise un Congrès, une Foire et un Festival. En 2010, elle a également mis sur pied pour la première fois le Gala NATURE, pendant lequel est décerné le „Prix NATURE – Der Schweizer Nachhaltigkeitspreis“. Vous trouvez de plus amples informations sur www.natur.ch. Ce site donne aussi des renseignements sur les événements parallèles tels que le Gala NATURE, la Foire NATURE et le Festival NATURE.

Renseignements

Contacts pour les médias: Isabelle Flury, Tél. +41 79 430 52 38, isabelle.flury@ecos.ch et Francesca Giardina, Tél. +41 79 756 22 61, francesca.giardina@ecos.ch

Président de l'Association NATURE: Claude Martin, Tél. +41 79 254 31 49, claudio.martin@bluewin.ch

Directeur du Bureau NATURE : Daniel Wiener, Tél. +41 61 205 10 10, daniel.wiener@ecos.ch

Images du Congrès NATURE 5/10

Images en haute définition à télécharger dès 13h 30 sous www.natur.ch/médias

Congrès NATURE 6/11 le 11.2.2011

Réservez dès maintenant!

Le 6^{ème} Congrès NATURE aura lieu le vendredi 11 février 2011 à Bâle et aura pour thème « Nature et consommation ».